



EDITO

Les beaux jours arrivent avec le soleil et surtout peu de pluie, ce qui fait que le niveau et le débit du Cher diminuent chaque jour. Nous espérons vivement que cela continue pour permettre la reprise des travaux de réparations des barrages. Dans l'immédiat, nous prévoyons d'intervenir après accord du Syndicat, pour réparer les passerelles sur les portes de Bléré, Civray et Chisseaux. Nous avons commencé la réalisation d'une centaine d'aiguilles pour démarrer la souscription en faveur des barrages. Nous continuerons en mai et juin la pose de nos panneaux indiquant l'accès aux bords du Cher, aux piétons et cyclistes y compris sur le Loir et Cher. Nos premières rencontres avec les nouvelles municipalités nous laissent penser à une grande mobilisation pour le Cher Canalisé.

Le Président Lionel Chanteloup

Assemblée Générale de l'Entente des Canaux du Centre



Le port de Briennon sur le canal de Roanne à Digoïn

L'assemblée générale de l'Entente des Canaux du Centre s'est tenue à Briennon dans la Loire sur le canal de Digoïn à Roanne. De nombreuses associations comme la nôtre, étaient présentes. Nous avons évoqué les problèmes de navigation sur les canaux et rivières navigables ainsi que les problèmes écologiques dus à la loi LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques)

Sur le plan environnemental, la gestion des rivières reste l'un des principaux problèmes que la loi nous impose. La circulaire Européenne fait mention du bon état des eaux et de la libre circulation des espèces mais n'a jamais demandé l'arasement de tous les barrages. C'est bien la loi Française (LEMA) qui, de par ses rédacteurs, ont amplifié les contraintes au nom d'un idéalisme que nous ne pouvons accepter. Une démarche collective et nationale est en marche pour demander l'amendement de cette loi.



Intervention de Jacques Romain président de l'entente

Vous pouvez signer une pétition dans ce sens en consultant le site suivant

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2014N46133>



FÊTE DU CHER ET DU PIED DE COCHON

nous nous associons avec CHISSEAUX S'AMUSE. De deux fêtes qui avaient lieu à une semaine d'intervalle, au même endroit, nous n'en faisons plus qu'une sur 3 jours.

A l'affiche :

Vendredi 29 aout en soirée, grand loto avec de nombreux lots par **Chisseaux S'amuse**

Samedi 30 Aout après midi, colloque autour du cher et sur l'avancement du projet des conseils généraux. Durant tout l'après-midi, animation sur l'eau, passage d'écluse, croisières sur le Cher avec passage sous Chenonceau par **les Amis du Cher Canalisé**.

En soirée, repas champêtre avec au menu pied de cochon farci et animation, puis à 22h30 parade de bateaux illuminés avec grand feu d'artifice musical suivi d'un bal par **Chisseaux S'amuse**

Dimanche 31 aout, toute la journée avec **les Amis du Cher Canalisé** marché des arts et du terroir avec de nombreux artistes, artisans et producteurs.

Sur un espace séparé, vide-grenier et vide-jardin de 8h à 18h

Animation sur l'eau, croisières, expositions sur le Cher Canalisé, souscription en faveur des barrages.

Restauration sur place, buvette.

INFOS aux ADHÉRENTS

- Pour les adhérents qui ne seraient pas à jour de la cotisation 2014 vous pouvez toujours adresser celle-ci au trésorier Jean Paul Serrault 34 rue du Pont 37150 Bléré

- Vous souhaitez exposer au marché des arts ou au vide-grenier, priorité sera donnée aux adhérents de l'association.

Pour le marché des arts et du terroir contact : chanteloup.blere@sfr.fr

Pour le vide-grenier contact : jacquesvoisin51@gmail.com

Vous êtes musicien ou vous connaissez un ou deux musiciens qui pourraient venir jouer d'un instrument sur un bateau à passagers, cela nous permettrait de faire des croisières musicales.

- Donne coque de voilier, longueur 8 m.

A prendre sur place à Véretz, pas de remorque.

Le propriétaire a tous les accessoires (banquettes, habillage, mât...)

Contact : 02 47 50 52 42





REALISATION DES AIGUILLES



Corroyage d'un chevron brut



tournage d'une poignée sur une aiguille

SOUSCRIPTION

L'association a présenté lors de son assemblée générale le projet de souscription pour valoriser l'intérêt que portent les habitants de la vallée du Cher aux barrages du Cher Canalisé.

Nous avons réalisé des aiguilles que l'on va vendre et personnaliser. Celles-ci seront remises au Syndicat du Cher Canalisé.

Vous pourrez choisir le barrage sur lequel vous souhaitez voir vos aiguilles installées.

Le bénéfice produit par chaque vente nous permettra de réinvestir dans du bois pour de nouvelles aiguilles ou pour d'autres projets d'entretien définis avec le Syndicat du Cher Canalisé.



1 Aiguille 12€ 2 Aiguilles 20€

Dès maintenant, résevez vos aiguilles.

L'avenir du Cher vous appartient c'est un choix citoyen et militant.

Sites internet : www.amis-du-cher.org
Contact : amis.du.cher@sfr.fr

www.amis-du-cher.fr
Rédaction : infos@amis-du-cher.fr

Tel Président : 02 47 23 56 77



Les élections municipales sont passées et chaque commune a désigné les délégués qui siègeront au Conseil Syndical du Cher Canalisé.

Vous résidez dans l'une des communes suivantes et vous souhaitez connaître le suivi de la gestion du Cher Canalisé, il vous suffit de vous adresser à vos délégués communaux.

ATHEE sur CHER	Mr MARTIN Jean-Jacques	Mme RICHER Marie-Christine
AZAY sur CHER	Mr ABLITZER Claude	Mr MIOT Marc
BLERE
BOURRE	Mr PANON Jean-Claude	Mr NEDAY Emmanuel
CHENONCEAUX	Mr GUIGNARD Joël	Mr HILLARET Sébastien
CHISSAY en Tne	Mr VERRIER Julien	Mr MARLE Michel
CHISSEAUX	Mr REZE Jean-Pierre	Mr DEPRICK Laurent
CIVRAY de Tne	Mr GALEA René	MR BLAISON Serge
DIERRE
FAVEROLLES sur CHER	Mr MORIN Lionel	Mr VALADE Jean-Michel
FRANCUEIL	Mr CHEY Jean-Louis	Mr LEVEQUE Jean-Louis
LA CROIX en Tne	Mr LECLERC Jean-Philippe	Mr FEDVET Alain
LARCAY	Mr BOUTIN Francis	Mme THIMONIER Marie-Christine
MONTRICHARD	Mr NOURY Jacky	Mme SIRIC Dominique
ST AVERTIN	Mr LEROUX Jean-Paul	Mr DAGORET Frédéric
ST JULIEN de CHEDON	Mr CHARRET Bernard	Mr DUVOU Alain
ST MARTIN le BEAU	Mr THIBAUT Bernard
ST PIERRE des CORPS	Mr MENIER Daniel	Mme CHAUVET Karine
TOURS
VERETZ	Mr DELEVEQUE Christian	Mme GUILLAUME Danielle

Les informations manquantes vous seront communiquées dans la prochaine lettre.